



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES
Villes Éducatrices

PROPOSITIONS POUR LA CÉLÉBRATION



GUIDE

JOURNÉE INTERNATIONALE
DE LA VILLE ÉDUCATRICE

2023

"La culture, source de création et d'apprentissages dans la Ville éducatrice"

Sommaire



3 La Journée internationale
de la Ville éducatrice

6 Préparation de la
célébration

9 Idées d'activités

15 Communication et
sensibilisation

16 Diffusion de la célébration





JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA VILLE ÉDUCATRICE

Les Villes Éducatrices
repensent la ville en tant
qu'écosystème éducatif inclusif,
dynamique et en dialogue
permanent avec les citoyens

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Dans un monde de plus en plus urbanisé, les villes (grandes et petites) jouent un rôle crucial dans la création d'opportunités en matière d'éducation qui permettent le développement du potentiel de leurs habitants.

Les **Villes Éducatrices** s'engagent à rendre les contextes urbains plus habitables en promouvant une vision large de l'Éducation tout au long de la vie et en maximisant l'impact éducatif de leurs politiques municipales.

La Journée Internationale de la Ville Éducatrice est une célébration internationale qui vise à sensibiliser le public à l'importance de l'éducation et à mettre en évidence l'engagement des administrations locales à la placer comme vecteur générateur de bien-être, de coexistence, de prospérité et de cohésion sociale.

POURQUOI LA CÉLÉBRER ?

Pour...

- Reconnaître et engager tous les agents sociaux impliqués dans la construction de la Ville Éducatrice.
- Sensibiliser sur l'importance de l'éducation dans la ville pour améliorer la vie de ses habitants, créer un climat de qualité civique et de coexistence urbaine.
- Rendre visible l'engagement des administrations locales et des autres agents sociaux (organisations de la société civile, secteur privé, citoyens, etc.) avec l'éducation.
- Compter sur tous les citoyens et les encourager à participer activement à la co-construction de la Ville Éducatrice.
- Sensibiliser sur la contribution active des villes et des administrations locales pour relever les défis mondiaux de l'humanité (y compris les Objectifs de Développement Durable).

Plus de 350 villes de 24 pays
ont rejoint la célébration
depuis la première édition en
2016



QUAND LA CÉLÉBRER ?

La Journée internationale de la ville éducatrice se célèbre le **30 novembre** pour commémorer le fait qu'à la même date en 1990, la Charte des villes éducatrices a été proclamée lors du premier Congrès international des villes éducatrices, qui s'est tenu à Barcelone.

La concentration des événements à une date précise permet d'accroître l'impact de la diffusion, ainsi que de souligner qu'il s'agit d'une célébration mondiale. Toutefois, les villes peuvent étendre le programme d'activités aux jours précédents et/ou suivants, si pour des raisons d'agenda elles ne peuvent pas programmer des actions le 30 novembre.

Toutes les villes, grandes et petites, peuvent célébrer la Journée internationale



QUI PEUT S'Y JOINDRE ?

Une célébration qui implique toute la municipalité :



Administration locale

- Leadership
- Génère des alliances
- Apporte des ressources



Société civile

- S'implique
- Est proactive
- Mobilise



Communauté éducative

- Sensibilise
- Encourage la réflexion
- Dynamise



Secteur privé

- Coopère
- Soutient
- Contribue

DEVISE

La culture est un élément du développement personnel, social et économique des communautés et des villes. Nous partons de la définition de la culture figurant dans la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle (2001), qui définit la culture comme suit : *“L'ensemble des traits distinctifs spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social et qu'elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les façons de vivre ensemble, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances.”* (Préambule).

Nous considérons donc la culture comme un héritage vivant et en constante évolution, auquel nous pouvons tous et toutes contribuer, qui génère une identité et favorise le sentiment d'appartenance. L'accès et la participation active à la vie culturelle font également partie du processus d'apprentissage de chaque personne et occupent, dans les villes et les collectivités, une place privilégiée.

Cependant, dans les villes, il existe des inégalités entre les personnes, les groupes ou les quartiers, et ces inégalités se reflètent dans les différentes trajectoires de formation et les possibilités d'enrichissement culturel et de pratique artistique auxquelles la population a accès. Par conséquent, les villes éducatrices sont soucieuses de promouvoir l'accès à la culture et de la démocratiser, de reconnaître les différentes cultures et manifestations culturelles présentes sur le territoire et d'assurer l'égalité des chances dans la jouissance d'une éducation artistique de qualité qui permette le développement personnel et collectif.

De même, la culture et l'art sont un moyen important d'inclusion sociale et d'autonomisation des groupes en situation de vulnérabilité ou invisibles.

La devise de cette édition est :
"La culture, source de création
et d'apprentissages dans la
Ville éducatrice"



Les villes éducatrices s'engagent également à favoriser la créativité et l'innovation culturelle, en stimulant et en facilitant les projets culturels des citoyens et citoyennes.

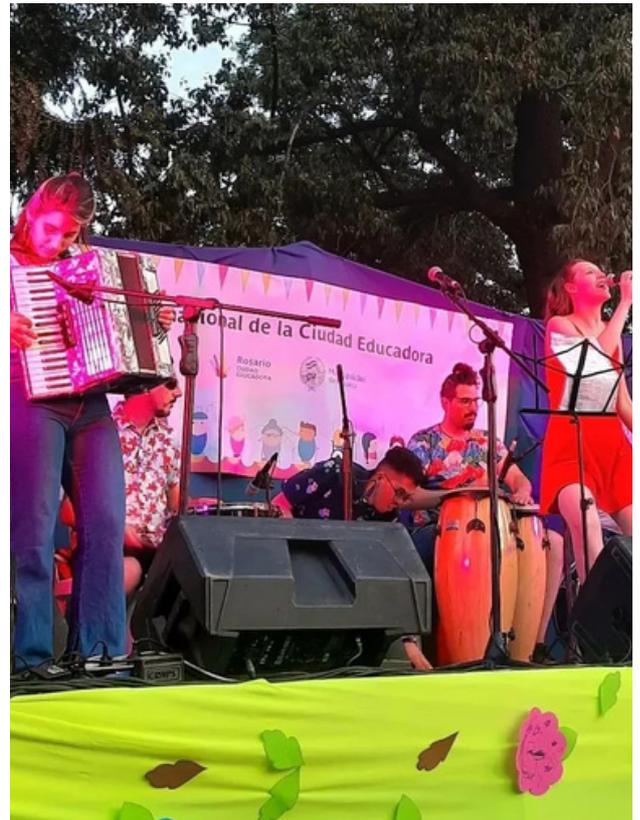


PRÉPARATION DE LA CÉLÉBRATION

Avec ces objectifs en tête, les Villes Éducatrices encouragent l'articulation et la création de liens entre les différents acteurs éducatifs et culturels présents sur le territoire, en ouvrant de nouveaux espaces de coopération qui enrichissent les projets existants et en suscitent de nouveaux.

En ce sens, le principe 4 de la Charte des Villes Éducatrices stipule que : « *La ville éducatrice favorisera le droit à la culture et la participation de toutes les personnes et, en particulier, des groupes en situation de plus grande vulnérabilité, à la vie culturelle de la ville comme moyen d'inclusion, en promouvant la fraternité et le sentiment d'appartenance. Outre la jouissance des biens culturels, cette participation culturelle comprendra la contribution que tous les citoyen.ne.s peuvent apporter à une culture vivante et changeante, ainsi que l'implication citoyenne dans la gestion des installations et des initiatives culturelles. De même, la ville éducatrice stimulera l'éducation artistique, la créativité et l'innovation, en encourageant et en soutenant les initiatives culturelles, tant d'avant-garde que de culture populaire, comme moyen de développement personnel, social, culturel et économique.* »

Par conséquent, la devise choisie pour la Journée Internationale de la Ville Éducatrice en 2023, à travers un processus de consultation avec tous les membres, est la suivante : "La culture, source de création et d'apprentissage dans la Ville Éducatrice".



PLANIFIER LA CÉLÉBRATION

Le succès de la célébration dépend largement de l'implication du plus grand nombre possible de départements municipaux, d'acteurs locaux et de leur diversité.

Pour ce faire, il est conseillé de :

- **Préparer la célébration à l'avance et de manière participative.** Cela facilitera ainsi l'obtention de l'appui du plus grand nombre possible d'entités et de collectifs locaux, en contribuant à faire en sorte que l'initiative leur appartienne, et à unir leurs efforts et leurs idées à l'ordre du jour des événements municipaux.
- **Compter avec l'implication et la participation des maires.** En tant que chefs du gouvernement local, leur participation active a un rôle clé pour amener les différents départements municipaux à se joindre à la célébration et à s'approprier des engagements de la Charte.
- **Impliquer le plus grand nombre possible de départements ou de secrétariats municipaux.** Pour les différents départements municipaux, s'impliquer dans la célébration est une manière de faire connaître les projets réalisés et de réfléchir à la manière de maximiser leur impact éducatif à travers l'échange et la coopération. De cette connaissance mutuelle peuvent naître de nouvelles initiatives de collaboration entre départements qui peuvent être très enrichissantes.
- **Compter sur la communauté éducative.** L'éducation formelle joue un rôle essentiel dans la formation des valeurs et des pratiques de la citoyenneté démocratique. En même temps, il peut s'agir d'une occasion propice de reconnaître le travail des professionnels de l'éducation et leur contribution à la communauté.
- **Engager les entités, les organisations et les mouvements sociaux.** Les entités et organisations de la société civile sont indispensables à la construction de la Ville Éducatrice. Pour cette raison, la célébration doit également être un bon moment pour reconnaître et valoriser le travail accompli.
- **Planifier une stratégie de communication** dans les réseaux sociaux et autres médias pour faire connaître aux citoyens l'engagement de la municipalité en faveur de l'éducation.



ACTIVITES PRIVILÉGIÉES DE L'ÉDITION 2023

Les principales activités proposées visent à réfléchir et à rendre visibles les améliorations que l'approche de la Ville Éducatrice a générées dans la vie de la ville, axées à cette occasion sur la culture en tant que source de création et d'apprentissage. Toutes ces activités ont pour but de renforcer le lien et l'importance du binôme culture-éducation.

- **Exposition culturelle dans les espaces publics** : il est proposé d'organiser des expositions, de préférence en plein air ou dans un auditorium de la ville, de différents arts (danse, musique, théâtre, cirque, poésie, etc.), avec la participation des élèves de ces différents domaines.
- **Ateliers expérimentaux et portes ouvertes** : mener des activités en plein air devant des institutions culturelles, dans le but d'en pénétrer et d'en imprégner les murs, en cherchant à briser les barrières d'accès à la culture et en invitant tous les citoyens et citoyennes à visiter ces institutions gratuitement (par exemple : exposition de peinture dans la rue devant un musée, lecture de contes/poésies/histoires devant une bibliothèque, danse à la porte d'un centre d'art, concert devant un auditorium, etc.) Cela peut être complété par des ateliers plus expérimentaux au sein de ces institutions.
- **Fête populaire** : dans un espace public de la commune, de préférence en plein air dans un parc, une place ou un autre lieu fréquenté. Il s'agirait de proposer une journée de coexistence pour valoriser la richesse de la diversité culturelle présente dans nos villes, ainsi que pour montrer la culture populaire qui a façonné l'identité de la ville. Différentes entités du tissu associatif de la ville et de la communauté éducative seraient invitées à y participer. Il est proposé de réaliser des activités artisanales et artistiques, telles que des ateliers d'expression plastique, musicale, de danses traditionnelles, de gastronomie, etc. Chaque entité disposera d'une infrastructure type (un espace clos avec une tente, des tables et des chaises) pour mener à bien ses propres activités durant la journée, ainsi que celles organisées sous forme de petites scènes ou de défilés.
- **Visites théâtralisées** de lieux emblématiques de la ville.
- **Bibliothèque humaine** : organisation de débats avec des artistes locaux, des représentants de différents collectifs reflétant la diversité culturelle de la ville, etc. qui expliqueraient leur trajectoire, les difficultés rencontrées et la manière dont ils les ont surmontées, etc.



- **Visites d'ateliers** : conclure des accords avec différents artistes locaux pour organiser l'ouverture de leurs ateliers au public et organiser des itinéraires avec des horaires de visite.
- **Élaboration et lecture d'histoires intergénérationnelles** : il est proposé de créer des espaces de rencontre pour les enfants, les jeunes et les personnes âgées afin de créer des histoires intergénérationnelles avant la journée internationale, avec la collaboration d'écoles, de bibliothèques, de centres pour personnes âgées, etc. Et de faire une lecture publique de ces histoires le 30 novembre.
- **Musique dans la rue** : l'idée serait d'installer un piano (ou d'autres instruments de musique) et d'inviter le public à en jouer. Il est également proposé de fabriquer des instruments de musique avec des matériaux recyclés (qui peuvent être collectés au préalable dans les centres éducatifs, civiques, culturels, etc. de la ville).
- **Spectacle musical d'élèves du primaire et d'artistes locaux** : il est proposé de préparer un spectacle avec des artistes locaux, qui aideraient à le concevoir, avec l'introduction de cours de musique pour les élèves de l'école primaire afin qu'ils apprennent à jouer d'un instrument, plusieurs mois avant le spectacle. La représentation aurait lieu dans un auditorium spécial de la ville, et les enfants et les artistes locaux se produiraient ensemble.
- **Atelier de jeux** : Il s'agirait d'un atelier de construction avec des pièces en bois, de lego, etc. dans lequel les participants et participantes seraient invités à bâtir une ville idéale, en ajoutant leur création à l'ensemble. Il est également proposé d'aménager un espace pour les jeux traditionnels.
- **Peinture murale artistique** : création d'une peinture murale sur un bâtiment public avec la participation d'artistes locaux et des citoyens et citoyennes.
- **Passeport ou carte d'activités** : dans le but de faire connaître le patrimoine culturel de la ville, son identité et ses traditions, il est proposé d'élaborer un passeport contenant des questions et des activités à réaliser dans différents endroits de la ville. Lors de ce parcours, les enfants et leurs familles collectent des tampons qui permettront de compléter le passeport. Les personnes remettant celui-ci complété recevraient un cadeau (comme des billets pour un spectacle culturel, par exemple).
- **Concours de photos** : il est proposé d'organiser un concours de photos parmi les citoyens sur le thème de l'édition de cette année (les éléments qui constituent le patrimoine culturel de la ville). La photographie gagnante pourrait être utilisée dans la diffusion de la célébration de la journée internationale dans la ville, et il est suggéré d'éditer une vidéo ou une exposition virtuelle à 360° avec une sélection des meilleures photographies participant au concours (à titre d'exemple <https://artspaces.kunstmatrix.com/en/exhibition/11765614/lochkameratag-2023-pinholeday-2023>). Une autre option serait d'encourager les citoyens et citoyennes à partager des photos sur les réseaux sociaux sur la devise de cette édition.
- **Concours de courts-métrages** : il s'agirait d'organiser un concours de courts métrages vidéo ouvert au public ou destiné aux Écoles de Cinéma de la ville et de projeter les courts métrages primés dans un auditorium.

IDÉES D'ACTIVITÉS

- **Session de travail conjointe avec différentes équipes et services municipaux** pour analyser la nouvelle Charte des villes éducatrices et ses implications pour la municipalité. Les lignes directrices pour l'organisation de cette session se trouvent dans le guide méthodologique publié par l'AIVE, en fonction du moment où chaque ville est dans ce processus.
- **Lecture publique de la Déclaration**, qui sera élaborée de manière participative entre les villes de l'AIVE. À cette occasion, il est proposé que chaque ville choisisse un équipement culturel important de sa ville (centre culturel, musée, théâtre, bibliothèque, usine de création, etc.) et lise le manifeste à deux voix, celle de la culture et celle de l'éducation (il peut s'agir de représentants politiques et/ou d'agents culturels et éducatifs), en soulignant l'importance de ce binôme et le droit de toutes les personnes d'accéder à la culture et à l'éducation artistique.
- **Rencontre virtuelle internationale des Villes éducatrices.** L'AIVE offrira aux villes partenaires la possibilité de participer à une réunion virtuelle avec des conférences, des dialogues et des espaces d'échange qui s'articuleront autour de la devise de cette édition. Cette rencontre aura lieu les jours précédant le 30 novembre afin de permettre aux villes de consacrer cette journée particulière à leurs événements locaux.



ACTIVITÉS RÉUSSIES DES ÉDITIONS PRÉCÉDENTES

- **Dialogue avec Monsieur ou Madame la maire.**
- **Accrochage de l'affiche de la journée sur le balcon de la mairie, videomappings, projection du logo sur les bâtiments ou hissage du drapeau des Villes éducatrices.**
- **Organisation de conférences, webinaires et podcasts.**
- **Élaboration d'une carte interactive** de la municipalité (disponible sur le site web de la municipalité) en signalant les espaces significatifs dans la perspective de la Ville éducatrice.
- **Rencontres ou auditions musicales autour de la Chanson de la Ville Éducatrice**
- **Marche de la Ville éducatrice.** Marche pour redécouvrir la ville avec une approche éducative, en mettant l'accent sur le patrimoine culturel de la ville et en sensibilisant aux principes de la Charte.
- **Reconnaissance des personnes ou entités ayant un lien avec l'éducation dans la ville**
- **Organisation de sessions plénières des différents conseils existant dans la municipalité** (Conseil des enfants, Conseil des citoyens, Conseil des personnes âgées, etc.) pour débattre autour du thème proposé pour cette édition.
- **Diffusion d'un programme radiophonique monographique et/ou diffuser l'événement** dans la presse/médias locaux



- **Réseaux sociaux.** Expliquer pourquoi la municipalité est une ville éducatrice (élaboration d'une vidéo promotionnelle avec des citoyens; faire connaître des projets éducatifs), messages vidéo institutionnels du maire/adjoint·e-s au maire soutenant la célébration, diffuser le matériel de communication préparé par l'AIVE.



ACTIVITÉS RÉUSSIES DES ÉDITIONS PRÉCÉDENTES



VIDÉO-RÉSUMÉ DES ÉDITIONS PRÉCÉDENTES

2022



2019



2021



2018



2020



Vidéo de chaque ville :
[2022](#) | [2021](#) | [2020](#) | [2019](#)
[2018](#) | [2017](#) | [2016](#)



Programmation dans chaque
ville lors des éditions
précédentes :
[2022](#) | [2021](#) | [2020](#) | [2019](#)
[2018](#) | [2017](#) | [2016](#)

MATERIAUX

Matériel audiovisuel et graphique

Pour cette édition, l'AIVE a préparé une affiche spécifique avec le slogan. Les villes sont encouragées à utiliser l'affiche dans les espaces publics de la municipalité, ainsi que dans les médias et les réseaux sociaux municipaux.

Comme lors de l'édition précédente, nous fournirons du matériel publicitaire pour les réseaux sociaux avec le slogan du jour (en format image et mini-vidéo) pour diffuser la célébration dans les jours précédant l'événement.

En outre, les villes membres de l'AIVE qui organisent des événements pour la Journée internationale peuvent incorporer dans leur matériel de communication le **logo personnalisé** de leur ville en tant que ville éducatrice. Les villes membres qui ne disposent pas de leur propre logo personnalisé peuvent en faire la demande auprès du Secrétariat.

Tous les documents seront disponibles sur le site Web de l'AIVE (section Journée internationale).

Matériel complémentaire

- **Jeu "memory"** des contraires sur les valeurs de la Ville Éducatrice.
- **Origami** de la Ville Éducatrice
- **Chanson** de la Ville Éducatrice
- **Collection graphique et clips vidéo animés** "Villes Éducatrices: 30 ans, 30 apprentissages"
- **Drapeau**



SUR LE TERRITOIRE

Afin d'obtenir le plus grand impact possible, nous recommandons que la stratégie de diffusion de la célébration compte avec la collaboration des agents suivants:

Maires et mairesses

La Journée Internationale de la Ville Éducatrice est une occasion optimale de visualiser le leadership et l'engagement de la plus haute autorité locale vis-à-vis de l'éducation. Un engagement fort des maires et mairesses avec les événements de célébration et les campagnes de diffusion de la Journée Internationale peut favoriser l'attention des médias locaux. Il est conseillé d'impliquer le département ou le bureau de communication de la mairie dans la conception et la mise en œuvre d'une campagne de diffusion adaptée aux caractéristiques et aux intérêts du territoire.

Médias

Les villes sont encouragées à faire connaître aux médias de leur territoire les activités qu'elles planifieront à l'occasion de la Journée Internationale en organisant des conférences de presse, en donnant des interviews du ou de la maire aux différents médias, en publiant des articles ou messages vidéo, etc. La visibilité médiatique peut aider à réaffirmer l'engagement de la ville en matière d'éducation et à diffuser le programme des événements locaux.

Réseaux sociaux

Les différents comptes des réseaux sociaux municipaux peuvent également être de bons canaux pour diffuser les actes de la Journée Internationale et mobiliser les citoyens.

Signalisation urbaine

Les villes peuvent préparer du matériel de communication pour informer de la célébration dans l'espace public au moyen de banderoles sur les lampadaires, les abribus, les affiches aux points d'information dans les rues, etc.

Communauté éducative

Il est recommandé d'engager la communauté éducative à la préparation de la célébration. De même, la diffusion de la journée dans les centres éducatifs permettra de la faire connaître aux élèves, aux enseignants, aux familles, etc.

Société civile

Le monde associatif a ses propres canaux de communication qui permettent l'accès à des groupes de personnes ayant certains profils et intérêts. Par conséquent, impliquer la société civile dans la diffusion de la célébration peut contribuer à maximiser son impact.



PAR LE SECRÉTARIAT

Le Secrétariat mènera également des actions pour diffuser la Journée internationale par le biais de son site web et des réseaux sociaux.

Pour obtenir un plus grand impact en matière de communication, nous demandons aux villes de suivre cette procédure :

1. Informer sur les activités de célébration

par le biais du formulaire en ligne qui sera activé par le Secrétariat afin de mettre à jour l'agenda global des événements

2. Envoyer au Secrétariat des photos et/ou

des vidéos des événements qui se sont déroulés dans la municipalité. Avec ce matériel, l'AIVE produira un résumé vidéo global de la Journée

3. Utiliser le hashtag **#EducatingCityDay** et étiqueter le compte **@educatingcities** sur Instagram, Twitter et Facebook.

Les vidéos préparées par les villes et par le Secrétariat sont publiées sur le site de la Journée internationale et sur la chaîne Youtube de l'AIVE.

Pour plus d'informations :



edcities.org/fr/



[@educatingcities](https://www.instagram.com/educatingcities)





ASSOCIATION INTERNATIONALE DES
Villes Éducatrices

**JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA
VILLE ÉDUCATRICE 2023**



"La culture, source de création et d'apprentissages dans la Ville éducatrice"

#EducatingCityDay

